

RCS : LISIEUX
Code greffe : 1407

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 40033
Numéro SIREN : 475 750 337
Nom ou dénomination : SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt 1974

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

Société anonyme au capital de 4 .830.188 €
Siège social : 2 Rue Edmond Blanc – 14800 DEAUVILLE
R.C.S. LISIEUX 475 750 337
ci-après la “Société”

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 JUILLET 2023**

[...]

III - DEMISSION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Président du Conseil d'administration

Le Président, Monsieur Dominique DESSEIGNE, porte à la connaissance des administrateurs sa décision de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil d'administration qu'il occupe au sein de la Société, formulée par courrier en date du 21 juillet 2023, avec effet à la date de désignation de son successeur et au plus tard le 31 juillet 2023.

- Directeur Général

Le Directeur Général, Monsieur Dominique DESSEIGNE, porte à la connaissance des administrateurs sa décision de démissionner de ses fonctions de Directeur Général qu'il occupe au sein de la Société, formulée par courrier en date du 21 juillet 2023, avec effet à la date de désignation de son successeur et au plus tard le 31 juillet 2023.

Les membres du Conseil prennent acte de ces décisions et remercient vivement Monsieur Dominique DESSEIGNE pour l'action menée durant l'exercice de ses différents mandats.

Ces deux mandats arriveront donc à leur terme à la fin de la présente séance.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Dominique DESSEIGNE s'abstenant étant directement concerné.

- Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général

Le Conseil décide de procéder à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général de la Société.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IV - COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Au préalable, il convient pour le Conseil de coopter en qualité d'Administrateur Monsieur Julien HUEL, demeurant 35 boulevard Victor Hugo à Neuilly-sur-Seine, qui serait appelé à ces fonctions.

Après échange de vues, le Conseil décide de nommer Monsieur Julien HUEL, né le 13 janvier 1983 à Paris, de nationalité française et demeurant 35 boulevard Victor Hugo à Neuilly-sur-Seine, administrateur, sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Monsieur Julien HUEL exercera ses fonctions à compter de l'issue de la présente séance, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur le compte de l'exercice 2023.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

V - NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est également proposé de nommer Monsieur Julien HUEL en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Monsieur Dominique DESSEIGNE, à compter de l'issue de la présente séance.

[...]

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Julien HUEL, qui n'a pas pu être présent ce matin, a indiqué remercier le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne en le nommant à ces fonctions qu'il accepte sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine Assemblée générale ordinaire.

Il a déclaré en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

VI - NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Il est proposé de nommer Monsieur Bruno CHAUVIN, Directeur Général Délégué de la Société, né le 12 septembre 1960 à Les Sables-d'Olonne (85) et de nationalité française, en qualité de Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Monsieur Dominique DESSEIGNE, à compter de l'issue de la présente séance.

Monsieur Bruno CHAUVIN déclare accepter cette fonction et n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

Par conséquent, il est mis fin à son mandat de Directeur Général Délégué de la Société à compter de l'issue de la présente séance.

[...]

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Bruno CHAUVIN s'abstenant, étant directement concerné.

[...]

VIII - POUVOIRS

Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur d'originaux, extraits ou copies des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:

5ABB0FA9DF03406...

Julien HUEL
Président du Conseil d'administration